

Liste récapitulative des délibérations

Séance du vingt-quatre Juin deux mil vingt quatre

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	CDC2024028	Décision modificatives -Budget Général Accepté à l'unanimité
2	CDC2024029	Subvention UNSS du Collège de Sancergues pour le championnat de France de STEP Accepté à l'unanimité
3	CDC2024030	Convention CIT - Marché SPANC Accepté à l'unanimité
4	CDC2024031	Rapport sur le rythme de l'artificialisation des sols et le respect des objectifs déclinés au niveau local Accepté à l'unanimité
5	CDC2024032	Fauchage des digues de Loire pour l'année 2024 Accepté à l'unanimité
6	CDC2024033	Concertation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables Accepté à l'unanimité
7	CDC2024034	Ouverture d'une ligne de trésorerie Accepté à la majorité



République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 27/06/2024
Et
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 27/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre Juin à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la CENTRE SOCIO-CULTUREL DE ST LEGER LE PETIT, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 18/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 18/06/2024.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOUT Jacques, DELAVAUT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves, MALLERON Dominique à M. CHARACHE Jean-Luc, SERVOIS Bertrand à M. LE CAM Olivier

Excusé(s) : Mme SEILLIER Sophie

Absent(s) : Mme METENIER Martine, MM. DEBONO Yves, MAZABRAS Jean-Claude,

A été nommé(e) secrétaire : M. AMIOT Jean-Christophe

CDC2024028 – Décision modificative -Budget Général

Monsieur Le Président expose que, faute d'avoir pu obtenir les informations sur le site des dotations en ligne, il convient de prendre une décision modificative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte et autorise Le Président à effectuer les modifications budgétaires ci-dessous :

Dépenses	Recettes
Fonctionnement	
Compte 7498 - Autres reversements sur dotations et participations +51 500,00€	Compte 748388 - Autres attributions de péréquation et de compensation - Autres +51 500,00€

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En CDC le 27/06/2024

Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

Le Secrétaire,

M. AMIOT Jean-Christophe



Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le 27/06/2024
ID : 018-200032514-20240624-CDC2024028-DE

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	24	28

Vote
A l'unanimité
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 27/06/2024

Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 27/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre Juin à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la CENTRE SOCIO-CULTUREL DE ST LEGER LE PETIT, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 18/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 18/06/2024.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DECOUT Jacques, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves, MALLERON Dominique à M. CHARACHE Jean-Luc, SERVOIS Bertrand à M. LE CAM Olivier
Excusé(s) : Mme SEILLIER Sophie

Absent(s) : Mme METENIER Martine, M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : M. AMIOT Jean-Christophe

CDC2024029 – Subvention UNSS du Collège de Sancergues pour le championnat de France de STEP

M. Le Président présente la demande de subvention formulée par l'UNSS du Collège de Sancergues dont deux équipes de la section STEP se sont qualifiées pour les championnats de France.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention de 800 € à l'UNSS du Collège de Sancergues.

Les crédits sont inscrits au budget 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 27/06/2024
Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

Le Secrétaire,
M. AMIOT Jean-Christophe



Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le 27/06/2024
ID : 018-200032514-20240624-CDC2024029-DE

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	24	28

Vote
A l'unanimité
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 27/06/2024

Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 27/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre Juin à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la CENTRE SOCIO-CULTUREL DE ST LEGER LE PETIT, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 18/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 18/06/2024.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DECOUT Jacques, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves, MALLERON Dominique à M. CHARACHE Jean-Luc, SERVOIS Bertrand à M. LE CAM Olivier
Excusé(s) : Mme SEILLIER Sophie

Absent(s) : Mme METENIER Martine, M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : M. AMIOT Jean-Christophe

CDC2024030 – Convention CIT - Marché SPANC

M. Le Président indique que le marché SPANC arrive à échéance au 31/12/2024, et qu'il convient de le renouveler. Pour ce faire, le CIT propose une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage via la convention ci-annexée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte et autorise M. Le Président à signer la présente convention ainsi que tout document y afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 27/06/2024
Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

Le Secrétaire,
M. AMIOT Jean-Christophe



Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le 27/06/2024
ID : 018-200032514-20240624-CDC2024030-DE

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	24	28

Vote
A l'unanimité
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 27/06/2024
Et
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 27/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre Juin à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la CENTRE SOCIO-CULTUREL DE ST LEGER LE PETIT, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 18/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 18/06/2024.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DECOUT Jacques, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves, MALLERON Dominique à M. CHARACHE Jean-Luc, SERVOIS Bertrand à M. LE CAM Olivier
Excusé(s) : Mme SEILLIER Sophie

Absent(s) : Mme METENIER Martine, M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : M. AMIOT Jean-Christophe

CDC2024031 – Rapport sur le rythme de l'artificialisation des sols et le respect des objectifs déclinés au niveau local

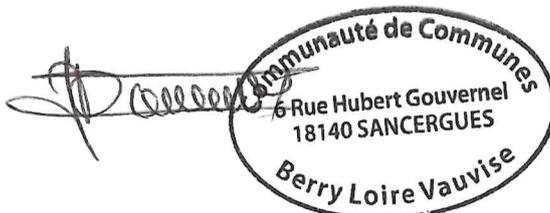
M. Le Président donne lecture du rapport sur le rythme de l'artificialisation des sols et le respect des objectifs déclinés au niveau local,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte du rapport ci-annexé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 27/06/2024
Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

Le Secrétaire,
M. AMIOT Jean-Christophe



Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le 27/06/2024
ID : 018-200032514-20240624-CDC2024031-DE

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	24	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 27/06/2024

Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 27/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre Juin à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la CENTRE SOCIO-CULTUREL DE ST LEGER LE PETIT, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 18/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 18/06/2024.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DECOUT Jacques, DELAVAUULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves, MALLERON Dominique à M. CHARACHE Jean-Luc, SERVOIS Bertrand à M. LE CAM Olivier

Excusé(s) : Mme SEILLIER Sophie

Absent(s) : Mme METENIER Martine, M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : M. AMIOT Jean-Christophe

CDC2024032 – Fauchage des digues de Loire pour l'année 2024

M. le Président expose qu'après la signature de la convention de mise à disposition des digues domaniales par notre Communauté de communes « Berry Loire Vauvise », en date du 22/01/2024,

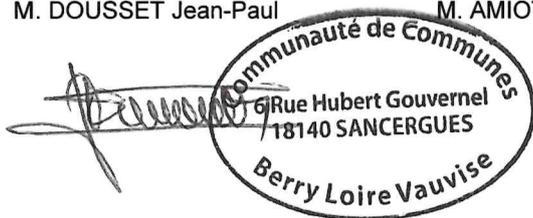
L'EPL demande à chaque Communauté de communes du PAIC d'assurer exceptionnellement en 2024 le fauchage des digues de Loire. Cette demande non prévue dans la convention vient en plus des engagements financiers de notre CdC et arrive après l'établissement du budget primitif 2024.

En conséquence, Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, (24 Pour ; 4 Abstentions : M. LE CAM et son pouvoir pour M. SERVOIS, Mme MENARD et son pouvoir pour Mme TRINQUET) décide de ne pas assurer le fauchage des 16 km de digues qui représentent une surface de 63 ha à supporter entièrement par les contribuables de notre territoire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 27/06/2024
Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

Le Secrétaire,
M. AMIOT Jean-Christophe



Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le 27/06/2024
ID : 018-200032514-20240624-CDC2024032-DE

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	24	28

Vote
A l'unanimité
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 27/06/2024
Et
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 27/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre Juin à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la CENTRE SOCIO-CULTUREL DE ST LEGER LE PETIT, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 18/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 18/06/2024.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DECOUT Jacques, DELAVAUULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves, MALLERON Dominique à M. CHARACHE Jean-Luc, SERVOIS Bertrand à M. LE CAM Olivier

Excusé(s) : Mme SEILLIER Sophie

Absent(s) : Mme METENIER Martine, M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : M. AMIOT Jean-Christophe

CDC2024033 – Concertation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables

Vu la Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 Mars 2023,
Vu l'article 15 de ladite Loi qui demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables,
Vu l'obligation d'organiser un débat en Conseil Communautaire,
Considérant les délibérations transmises par les communes,
Monsieur le Président précise que la Loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) du 10 Mars 2023 a, parmi ses objectifs, celui de « planifier avec les élus locaux, le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires ».
Ainsi, à travers son article 15, ladite Loi demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables.
Ces zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables.
Elles sont proposées par les communes, pour chaque type d'énergie renouvelable. Ce ne sont pas des zones exclusives. Des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones mais ces derniers seront plus compliqués à réaliser, notamment avec la création, par le porteur de projet et à ses frais, d'un comité de projet lors de la phase de concertation.
M. le Président donne lecture des délibérations transmises par les communes d'Argenvières, Précý, Sancergues et Sévry,
M. le Président propose de débattre sur la cohérence des zones définies par les communes.
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECIDE d'entériner le choix des communes
- ARRETE les propositions zones d'accélération telles que présentées ci-dessus et annexées à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

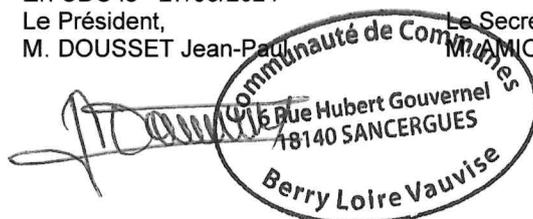
En CDC le 27/06/2024

Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

Le Secrétaire,

M. AMIOT Jean-Christophe



Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 018-200032514-20240624-CDC2024033-DE